



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°18 - 19 juin 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



MAÏS

Stade: 8 feuilles majoritaire.

Pyrale : Une capture isolée signalée. Pucerons: Quelques individus signalés.

TOURNESOL

Stade: 10 feuilles majoritaire.

Pucerons verts du prunier: Crispations marquées du feuillage signalées sur le réseau mais dynamique de population en baisse. Fin de la période de risque dans les parcelles les plus avancées.

POIS DE PRINTEMPS

Stade: La majorité des pois sont en fleur. Respecter la réglementation Abeilles – Pollinisateurs au cours de la floraison.

Pucerons verts: Faibles infestations. Risque faible.

Tordeuse du pois : Risque faible à moyen pour l'instant en Lorraine.

Ascochytose: Evolution de la situation sanitaire à surveiller. Risque faible à moyen.



→ La note Arrêté Abeilles-Pollinisateurs est disponible ici.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)

Parcelles observées cette semaine :





Prévisions à 7 jours :

JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26	
			1111				
16° / 26° A 15 km/h	18° / 23° ▼ 15 km/h 45 km/h	13° / 20° ▼ 15 km/h	12° / 21° ➤ 15 km/h	15° / 24° ▶ 10 km/h	15° / 27° ▶ 15 km/h	15° / 28° ▶ 20 km/h	

(Source : Météo France, ville de Nancy, 18/06/2024 à 14h00. Retrouvez les données météo actualisées <u>ici</u>)





18); 38%

Stade des cultures 1

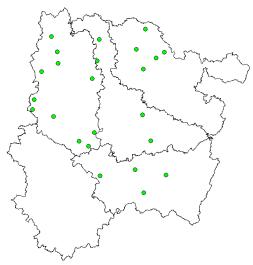
Cette semaine, les stades des maïs observés vont 5 à 9 feuilles (BBCH 15 à 19). Le stade majoritaire se situe à 8 feuilles (BBCH 18).

> 7 feuilles (BBCH 17); 33%

Répartition des stades du maïs 9 feuilles (BBCH 5 feuilles (BBCH 15); 8% 19); 8%



Localisation des parcelles observées



2 **Pyrale** (Ostrinia nubilalis)

La pyrale passe l'hiver sous forme de larve en diapause réfugiée au niveau du collet. Au printemps, avec l'augmentation de la durée du jour et des températures, ainsi que la présence d'eau libre, elle va se nymphoser. La sortie des adultes s'échelonne sur un mois environ. Les adultes émergent et gagnent les maïs. Les pontes de papillons ont lieu sur les maïs les plus développés préférentiellement. Les larves creusent des galeries dans les tiges, les pédoncules et les épis pouvant créer des portes d'entrée pour des maladies.



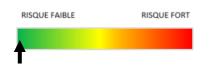
Larve de pyrale (FREDON Grand Est)

a. Piégeage et suivi du vol

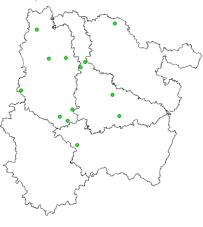
Cette semaine, 15 pièges à phéromones et 1 piège lumineux ont été relevés dans la région. Comme la semaine dernière, une capture isolée est observée dans le réseau à LANEUVELOTTE (54).

b. Analyse de risque

Cette capture reste pour l'instant isolée. Le vol n'a pas encore débuté à l'échelle régionale. Le risque est faible cette semaine.



Localisation des pièges pyrale (phéromones et lumineux)



c. Gestion alternative du risque

Pour limiter l'impact de la pyrale sur les cultures de maïs, il existe des méthodes alternatives comme le broyage des résidus du maïs. Cela limite la survie des larves notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.

Il existe également des solutions de biocontrôle comme les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*). Ce sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Leur application se fait en début de vol de papillons de pyrale pour viser les premières pontes. Le lâcher des trichogrammes peut se faire par drone, offrant un gain de temps par rapport à une application manuelle. Vous pouvez les retrouver dans la liste ci-dessous :

https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

3 Pucerons (*Metopolophium dirhodum, Sitobion avenae*)

Deux espèces de pucerons, dont les critères de reconnaissance et nuisibilité sont décrits ci-après, peuvent impacter les maïs :

- *Metopolophuim dirhodum* (couleur vert-jaune, cornicules claires) dont la nuisibilité est élevée sur jeunes maïs du fait de sa salive toxique ;
- Sitobion avenae (puceron à longues cornicules noires), peu dangereux.

	Metopolophium dirhodum	Sitobion avenae			
	Source : Arvalis – Institut du végétal	Source : Arvalis – Institut du végétal			
Eléments de reconnaissance	 Couleur vert-jaune Ligne dorsale brillante et plus foncée que le reste du corps Taille: environ 2mm Injection de salive toxique S'installe d'abord sur la face inférieure des feuilles basses puis progresse vers le haut de la plante 	 Couleur variable de jaune/vert à marron Taille : 2-3mm Longues cornicules noires Principalement localisé sur la face supérieure des feuilles 			

a. Observations

Cette semaine, les pucerons *Metopolophium dirhodum* ont été observés sur une seule parcelle (avec moins d'un puceron par plante).

b. Seuil indicatif de risque

	Metopol	Sitobion avenae		
	Nuisibilité élevée su	Nuisibilité faible		
Seuil indicatif de risque	4 à 6 feuilles	10 pucerons / plante		
	6 à 8 feuilles	20 à 50 pucerons / plantes	Plus do 200 nuscrons / planto	
	8 à 10 feuilles	50 à 100 pucerons / plante	Plus de 800 pucerons / plante	
	Plus de 10 feuilles	200 pucerons / plante		

c. Analyse de risque

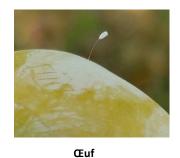
La parcelle où sont signalés ces pucerons est au stade 8 feuilles. Le risque est faible car nous sommes bien en-dessous du seuil indicatif de risque fixé entre 20 et 50 pucerons par plante pour cette parcelle. Pensez à surveiller l'apparition d'individus sur végétation ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment) dont l'aide peut être substantielle.



d. Gestion alternative du risque

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) participent largement à la régulation des populations de pucerons.







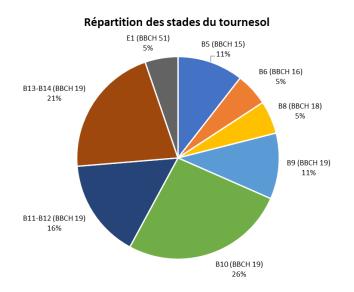


BSV 18 – P.5

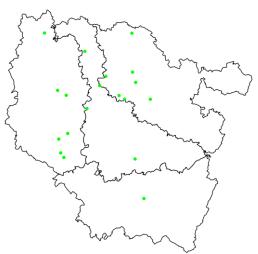


1 Stades phénologiques

Les stades sont très variables d'une parcelle à l'autre. Ils s'étendent de 5 feuilles (BBCH 15) à apparition du bouton floral (BBCH 51). Le stade majoritaire sur le réseau d'observation est à 10 feuilles (BBCH 19). Aucune maladie n'est signalée jusqu'à présent dans le réseau d'observation.



Localisation des parcelles de tournesol



2 Pucerons verts du prunier (Brachycaudus helichrysi)

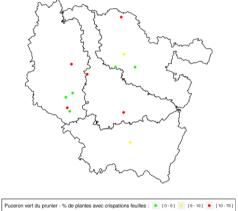
a. Observations

Des phénomènes de crispation marquée du feuillage sont toujours observés cette semaine mais la pression exercée par le ravageur diminue nettement. Seulement 58 % des parcelles sont concernées cette semaine contre 82 % la semaine précédente.

Le pourcentage de plantes avec une crispation marquée du feuillage varie de 1 à 70 %, avec en moyenne 27 % de pieds touchés. La présence d'auxiliaires est toujours notée.



Localisation des parcelles de tournesol avec crispations sur feuilles

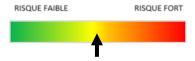


La période d'observation privilégiée s'étale de 4 feuilles (B3-B4 = BBCH 14) à boutons étoilé (E1 = BBCH 51). Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes avec des symptômes de crispation marquée.

Il est important de suivre en parallèle les populations d'auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) qui participent largement à la régulation des populations de pucerons.

Le seuil indicatif de risque est atteint dans 5 parcelles sur 12 cette semaine (10/17 la semaine précédente). Toutefois, la présence d'auxiliaires est toujours remarquée. Les populations tendent à décroitre. Les tournesols les plus avancés vont rapidement sortir de la période de risque.

Dans les situations à risque, il est conseillé d'évaluer la dynamique des populations de pucerons. Au-delà de 50 pucerons par plante en moyenne, le risque est élevé.



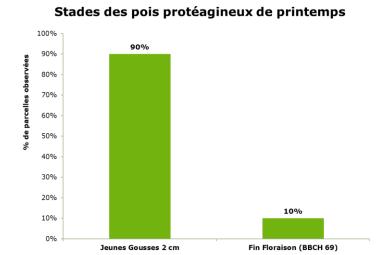
d. Gestion alternative du risque

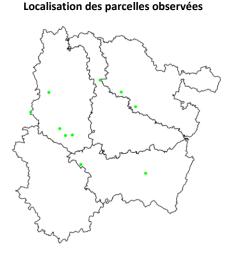
Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) participent largement à la régulation des populations de pucerons.



1 Stades phénologiques

9 pois de printemps sur 10 sont en floraison (stade BBCH 61). Pendant toute la floraison, respecter la réglementation Abeilles – Pollinisateurs. La floraison est terminée dans 1 parcelle sur 10.





2 Puceron vert (Acyrthosiphon pisum)

a. Observations

Les infestations n'évoluent pas. Des pucerons sont détectés dans 3 parcelles sur 7. Les niveaux d'infestation sont faibles : entre 1 et 10 pucerons par plante.

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque dépend du stade de la culture (tableau) :

Stades	Seuils indicatifs de risque pour le pois		
Levée – 6 feuilles	≥ 10% plantes avec pucerons		
6 feuilles – avant début floraison	≥ 10-20 pucerons/plante		
Floraison	≥ 20-30 pucerons/plante		

L'activité des auxiliaires (coccinelles, syrphes, hyménoptères) est le premier moyen de contrôle des populations de pucerons. Il est important de prendre en compte la dynamique de ces populations au sein des parcelles dans l'analyse du risque et de préserver autant que possible les auxiliaires présents.

Les protections généralisées et/ou répétées avec des solutions moyennement efficaces sur pucerons verts pourraient aggraver la situation en éliminant la faune auxiliaire.



Coccinelle sur pois (Terres Inovia) BSV 18 - P.8

Le risque reste faible. Les populations de ravageur n'évoluent pas. Les niveaux d'infestation restent en-dessous des seuils indicatifs de risque.



d. Gestion alternative du risque

Il n'existe pas de moyen de lutte alternatif contre ce ravageur, hormis la préservation des auxiliaires.

3 Tordeuse du pois (Cydia nigricana)

Papillon d'environ 15 mm d'envergure avec les ailes antérieures de couleur brun olive. Le vol des tordeuses est optimal quand les températures maximales sont supérieures à 18°C. Les vols de tordeuses sont surveillés dans une parcelle grâce à l'utilisation d'un piège sexuel.



Tordeuse du pois (INRA)

a. Observations

Le vol est d'intensité moyenne à faible cette semaine, à l'exception de la parcelle de Demange-aux-Eaux (55) où les captures sont importantes.

Commune	Dpt	Cumul	semaine 22	semaine 23	semaine 24	semaine 25
DEMANGE-AUX-EAUX	55	134	0		66	68
JOUAVILLE	54	9	0	9	0	
ENGENTE	10	113		46	67	
MARS-LA-TOUR	54	0				0
BRANDEVILLE	55	7		0	7	
DEYVILLERS	88	10		0		10
LIFFOL-LE-GRAND	88	64	0	0	64	0
RANCOURT-SUR-ORNAIN	55	14	0		0	14
BADONVILLIERS-GERAUVILLIERS		31			31	
NUBECOURT	55	87	5		60	22
GIVRAUVAL	55	77		0	65	12

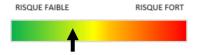
b. Seuil indicatif de risque

La tordeuse s'observe de début floraison à fin floraison + 8-10 jours.

Le seuil indicatif de risque varie selon la destination de la graine :

- Alimentation animale : 400 captures cumulées.
- Alimentation humaine et production de semences : 100 captures cumulées et présence des premières gousses plates sur les pois.

Le risque est faible à moyen pour l'instant en Lorraine. Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque fixé pour le débouché alimentation animale.



d. Gestion alternative du risque

Il n'existe pas de moyen de lutte alternatif contre ce ravageur.

4 Ascochytose

L'ascochytose ou anthracnose est une maladie foliaire s'installant à la base des tiges et avec des ponctuations foncées sur les feuilles. On observe un gradient d'évolution de la maladie du bas vers le haut. Sa progression se fait principalement par effet de « splashing » (éclaboussures).

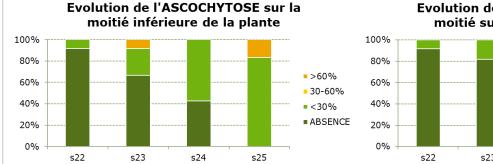
Moins fréquente, la maladie peut également apparaître sous forme de brûlures blanches avec des pycnides noirs au centre.



Ascochytose sur pois (Terres Inovia)

a. Observations

Au regard des observations remontées, l'état sanitaire des pois de printemps reste correct malgré les pluies cumulées ces dernières semaines et les signaux d'évolution de la maladie. Attention toutefois dans l'interprétation des pourcentages : le nombre d'observation est plus faible depuis 2 semaines et l'échantillon n'est pas constant.



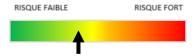


b. Seuil indicatif de risque

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés depuis le stade début floraison jusqu'à fin floraison pour les pois de printemps.

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour la maladie. Le risque est à considérer selon le contexte climatique de l'année (une pluviométrie régulière étant favorable à la propagation de la maladie), la présence de symptômes en bas de tige, l'évolution des symptômes vers le haut de la plante et la densité du couvert (propice à conserver l'humidité).

L'état sanitaire des pois de printemps reste correct dans la majorité des situations (pas d'indication sur l'application ou non d'une protection début floraison). La veille sur l'évolution de l'état sanitaire est de mise en cours de floraison.



d. Gestion alternative du risque

Il n'existe pas de moyen de lutte alternatif contre cette maladie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction: Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

 $\textbf{Coordination et renseignements}: Joliane \ BRAILLARD - \underline{ioliane.braillard@grandest.chambagri.fr}$



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de l'Ecophyte)

Ia Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".